

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Règlement REACH (CE) n°1907/2006 – n°2015/830

ANABAC POMA

SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

1.1 Identificateur de produit

Référence commerciale : ANABAC POMA

Code produit : Poma 320 200

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Parfums : Composition parfumante

1.3 Fournisseur

INTERSCIENCE SARL

30, chemin du bois des Arpents 78860 Saint Nom la Bretèche - FRANCE

Tel : +33 01 34 62 62 61

Fax : +33 01 34 62 43 03

info@interscience.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

France : +33 (0)172110003 (24h/7)

Europe : <http://echa.europa.eu/web/guest/support/helpdesks/national-helpdesks/list-of-national-helpdesks>

Numero d'appel d'urgence secondaire

+33 (0)1 34 62 62 61 (Lundi à Vendredi de 9 heures à 18 heures 30)

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (Règlement (CE) N° 1272/2008)

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 3

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (Règlement (CE) N° 1272/2008)

Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence

Prévention : P273 Éviter le rejet dans l'environnement

Élimination : P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

Étiquetage supplémentaire :

EUH208 Contient : 2,4 diméthylcyclohex-3-ene-1-carbaldeyde

Peut produire une réaction allergique

2.3 Autres dangers

Dangers non classés autrement : Aucun

SECTION 3 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
2-tert-butylcyclohexyl acetate	20298-69-5 243-718-1 01-2119970713-33- 0002 01-2119970713-33- 0003	Aquatic Chronic 2; H411	>= 10 - < 20
2,6-dimethyl-7-octen-2-ol	18479-58-8 242-362-4 01-2119457274-37- 0005 01-2119457274-37- 0006 01-2119457274-37- 0002	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319	>= 3 - < 5
hexyl acetate	142-92-7 205-572-7 01-2119976337-25- 0001 01-2119976337-25- 0000	Flam. Liq. 3; H226	>= 2,5 - < 5
cis-hex-3-en-1-ol	928-96-1 213-192-8	Flam. Liq. 3; H226 Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - < 3
4-undecanolide	104-67-6 203-225-4 01-2119959333-34- 0001 01-2119959333-34- 0000	Aquatic Chronic 3; H412	>= 0,1 - < 0,25
2-propenyl hexanoate (allyl hexanoate)	123-68-2 204-642-4 01-2119983573-26- 0000	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H331 Acute Tox. 3; H311 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 3; H412	>= 0,1 - < 0,25
2,4-dimethylcyclohex-3-ene-1- carbaldehyde	68039-49-6 268-264-1	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 3; H412	>= 0,1 - < 0,25

Substance avec limite d'exposition sur le lieu de travail

Acétate d'isopentyle	123-92-2 204-662-3	Flam. Liq. 3; H226	>= 1 - < 5
----------------------	-----------------------	--------------------	------------

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Composants sensibilisants R43 (0,1 - <1%)

INTERSCIENCE se réserve le droit de changer ou améliorer les spécifications des produits. Les informations contenues dans ce document sont soumis à des changements éventuels. Merci de consulter le site internet (www.interscience.fr) pour les mises à jour et informations supplémentaires.

Nom chimique	No.-CAS	No.-EINECS/No. ELINCS
2,4-dimethylcyclohex-3-ene-1-carbaldehyde	68039-49-6	268-264-1

Hydrocarbures : 0%

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
- En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'œil intact.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : donnée non disponible
Risques : donnée non disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitement particuliers nécessaires

- Traitement : donnée non disponible

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Poudre chimique sèche
Mousse résistant à l'alcool
Eau pulvérisée
Dioxyde de carbone (CO₂)

- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts et les cours d'eau.

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire

- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

INTERSCIENCE se réserve le droit de changer ou améliorer les spécifications des produits. Les informations contenues dans ce document sont soumises à des changements éventuels. Merci de consulter le site internet (www.interscience.fr) pour les mises à jour et informations supplémentaires.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : donnée non disponible

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter que le produit arrive dans les égouts.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (ex. tissu, laine)
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Non applicable

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Classe de température : donnée non disponible

Classe de feu : donnée non disponible

Classe d'exposibilité de poussière : donnée non disponible

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'évier tout écoulement.
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : donnée non disponible

Précautions pour le stockage en commun : Pas de matières à signaler spécialement.

Classe de stockage (Allemagne) : donnée non disponible

Autres données : Pas de décompositions si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation finale particulière

Utilisation particulière : donnée non disponible

SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

INTERSCIENCE se réserve le droit de changer ou améliorer les spécifications des produits. Les informations contenues dans ce document sont soumis à des changements éventuels. Merci de consulter le site internet (www.interscience.fr) pour les mises à jour et informations supplémentaires.

Composants	No- CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
Acétate d'isopentyle	123-92-2	TWA	50 ppm 270 mg/m ³	2000-06-16	2000/39/E C
		STEL	100 ppm 540 mg/m ³	2000-06-16	2000/39/E C

Information supplémentaire : indicatif

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : liquide
 Forme : liquide
 Couleur : incolore
 Goût : non déterminé
 Odeur : fruité, vert
 Seuil olfactif : non applicable
 Point d'éclair : 85°C méthode : Grabner miniflash vase clos
 Limite d'explosivité, inférieure : non déterminé
 Limite d'explosivité, supérieure : non déterminé
 Inflammabilité (solide, gaz) : non applicable
 Propriétés comburantes : donnée non disponible
 Température d'auto-inflammabilité : non déterminé
 Température de décomposition : donnée non disponible
 pH : non déterminé
 Point de fusion : non déterminé
 Point d'ébullition : non déterminé
 Pression de vapeur : 0,2756 hPa à 20°C Calculé (99,9%)
 Densité : 1 042,12kg/m³ à 20°C
 Masse volumique apparente : non applicable
 Hydrosolubilité : non déterminé
 Solubilité : pratiquement insoluble

INTERSCIENCE se réserve le droit de changer ou améliorer les spécifications des produits. Les informations contenues dans ce document sont soumis à des changements éventuels. Merci de consulter le site internet (www.interscience.fr) pour les mises à jour et informations supplémentaires.

Coefficient de partage : n-octanol/eau : non applicable
Viscosité, cinématique : donnée non disponible

Densité de vapeur relative : donnée non disponible
Taux d'évaporation : donnée non disponible
Propriétés explosives : donnée non disponible

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Aucune

10.2 Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : donnée non disponible

Décomposition thermique : donnée non disponible

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë
Dose : >2 000mg/kg
Méthode : Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie orale

2-tert-butylcyclohexyl acetate	: DL50 : 4 600 mg/kg	Espèce : Rat
2.6-dimethyl-7-octen-2-ol	: DL50 : 3 600mg/kg	Espèce : Rat
hexyl acetate	: DL50 : > 5 000mg/kg	Espèce : Rat
4-undecanolide	: DL50 : 18 500mg/kg	Espèce : Rat
2-propenyl hexanoate (allyl hexanoate)	: DL50 218mg/kg	Espèce : Rat
acétate d'isopentyle	: DL50 > 5 000 mg/kg	Espèce : Rat

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë
Dose : >20,00mg/l

INTERSCIENCE se réserve le droit de changer ou améliorer les spécifications des produits. Les informations contenues dans ce document sont soumis à des changements éventuels. Merci de consulter le site internet (www.interscience.fr) pour les mises à jour et informations supplémentaires.

Méthode : Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë
Dose : >2 000mg/kg
Méthode : Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée

2-tert-butylcyclohexyl acetate	: DL50 : 5 000 mg/kg	Espèce : Lapin
hexyl acetate	: DL50 : > 5 000mg/kg	Espèce : Lapin
cis-hex-3-en-1-ol	: DL50 : >5 000 mg/kg	Espèce : Lapin
2-propenyl hexanoate (allyl hexanoate)	: DL50 300mg/kg	Espèce : Lapin
2,4-dimethylcyclohex-3-ene1-carbaldehyde	: DL50 : 5 000 mg/kg	Espèce : Lapin
acétate d'isopentyle	: DL50 > 5 000 mg/kg	Espèce : Lapin

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui même.

Corrosion cutanée/Irritation cutanée Irritation de la peau : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui même.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Irritation des yeux : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui même.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui même.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Mutagénicité sur les cellules germinales : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui même.

Cancérogénicité

Cancérogénicité : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui même.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui même.

Toxique systémique pour un organe cible – exposition unique

Toxique systémique pour un organe cible – exposition unique : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui même.

Toxique systémique pour un organe cible – expositions répétées

Toxique systémique pour un organe cible – expositions répétées : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui même.

Danger par aspiration

Toxicité par aspiration : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui même.

Phototoxicité

Phototoxicité : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui même.

INTERSCIENCE se réserve le droit de changer ou améliorer les spécifications des produits. Les informations contenues dans ce document sont soumis à des changements éventuels. Merci de consulter le site internet (www.interscience.fr) pour les mises à jour et informations supplémentaires.

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1 Toxicité**

Toxicité pour les poissons	: donnée non disponible
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: donnée non disponible
Toxicité pour les algues Facteur M	: donnée non disponible
2-propenyl hexanoate (allyl hexanoate)	: 1
Toxicité pour les bactéries	: donnée non disponible
Toxicité pour les poissons (toxicité chronique)	: donnée non disponible
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (toxicité chronique)	: donnée non disponible
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	: donnée non disponible
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	: donnée non disponible
Données Toxicologiques sur les sols	: donnée non disponible
Autres organismes importants pour l'environnement	: donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité	: donnée non disponible
------------------	-------------------------

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation	: donnée non disponible
-----------------	-------------------------

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité	: donnée non disponible
Répartition entre les compartiments environnementaux	: donnée non disponible
Conseils supplémentaires	: donnée non disponible
Cheminement et devenir dans l'environnement	: donnée non disponible
Élimination physico-chimique	: donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable(vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Autres effets néfastes

Demande Biochimique en oxygène (DBO)	: donnée non disponible
Carbone organique dissous (COD)	: donnée non disponible
Demande Chimique en oxygène (DCO)	: donnée non disponible
Halogènes organiques (AOX)	: donnée non disponible
Information écologique supplémentaire	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle .

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1 Méthode de traitement des déchets**

Produit	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Se conformer aux réglementations en vigueur localement.	

INTERSCIENCE se réserve le droit de changer ou améliorer les spécifications des produits. Les informations contenues dans ce document sont soumises à des changements éventuels. Merci de consulter le site internet (www.interscience.fr) pour les mises à jour et informations supplémentaires.

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID/ADN	Marchandise non dangereuse
IATA/ICAO	Marchandise non dangereuse
IMDG	Marchandise non dangereuse

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)	WGK 2 Dangereux pour l'eau
--	----------------------------

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

H226	Liquide et vapeurs inflammables
H301	Toxique en cas d'ingestion
H311	Toxique par contact cutané
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H331	Toxique par inhalation
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

INTERSCIENCE se réserve le droit de changer ou améliorer les spécifications des produits. Les informations contenues dans ce document sont soumis à des changements éventuels. Merci de consulter le site internet (www.interscience.fr) pour les mises à jour et informations supplémentaires.